Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le chef du Service pénitentiaire a souhaité quitter sa fonction et rejoindra le Secrétariat général du DIRE

Après plus de deux ans passés à la tête du Service pénitentiaire, Olivier Durgnat a demandé au Conseil d'Etat de pouvoir quitter cette fonction qu'il juge trop lourde à assumer dans son état de santé actuel. Avec regrets, le Conseil d'Etat a accepté sa demande et le poste sera repourvu dans les meilleurs délais. D'ici quelques semaines, Olivier Durgnat rejoindra le Secrétariat général du Département des institutions et des relations extérieures.

Nommé chef du Service pénitentiaire en février 2004, Olivier Durgnat (alors chef du Service de la sécurité civile et militaire) a mis en place la réforme profonde du service décidée par le chef du Département de la sécurité et de l'environnement en janvier de la même année. Création d'un état-major du service avec un comité de direction, uniformisation des procédures dans tous les domaines, suppression de la direction des maisons d'arrêts et de préventives au profit d'établissements distincts (La Croisée et le Bois-Mermet), mise sur pied de la section de conversion des amendes en jours d'arrêts : ce sont-là quelques-unes des réformes importantes introduites par le chef de service.

Gravement atteint dans sa santé, Olivier Durgnat a dû se résoudre il y quelques semaines à demander à être relevé de sa fonction : il estime en effet que l'engagement que nécessite la direction d'un tel service ainsi que la poursuite des réformes entamées ces deux dernières années n'est plus compatible avec les traitements qu'il doit subir.

D'ici quelques semaines, Olivier Durgnat occupera un poste vacant au Secrétariat général du DIRE où, comme membre de l'état-major, il sera amené à traiter des dossiers en appui du chef de département, du secrétaire général et des services du DIRE.

Le Conseil d'Etat a accepté cette démission avec regrets en regard des compétences à la fois humaines et organisationnelles d'Olivier Durgnat ainsi que de son engagement sans réserve dans une fonction particulièrement lourde.

Le poste de chef du Service pénitentiaire sera repourvu dans les meilleurs délais : l'intérim sera assuré par le secrétaire général du DSE.

Lausanne, le 28 mars 2006

DSE, Charles-Louis Rochat, chef du Département de la sécurité et de l'environnement, 021 316 45 00